

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 1^{er} septembre 2020 Rentrée dans les lycées de Bourgogne-Franche-Comté

Mardi 1^{er} septembre 2020, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, les vice-présidents et les conseillers régionaux délégués, se rendent dans huit lycées pour marquer la rentrée scolaire 2020-2021.

Ces visites sont l'occasion de présenter les nouveautés de cette rentrée, les investissements de la Région dans les établissements et les différents dispositifs pour les apprenants et leur famille. Nouveaux locaux, équipements professionnels et numériques, restauration, éducation artistique et culturelle, projets en faveur du développement durable et de la transition énergétique : l'action de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans les lycées sera présentée dans sa diversité.

Sommaire

- I. Les lycées : chiffres-clés
 - II. Les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire
 - III. Tous les travaux ont repris !
 - IV. La Région aux côtés des familles pour préserver leur pouvoir d'achat
 - V. Les lycées au cœur de la transition écologique et énergétique
 - VI. La Région s'engage pour accompagner les jeunes dans leur orientation
 - VII. Contribuer à l'éducation et à la réussite scolaire des lycéens
 - VIII. Liste des visites de rentrée dans les lycées
-

I. Les lycées : chiffres-clés

- 129 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,5 millions de m²
- Budget 2020 : 307 M€ dont 100 M€ pour l'investissement patrimonial
- 2 835 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- Plus de 109 000 lycéens dont 88 000 dans les établissements publics
- 10 300 jeunes qui choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- Plus de 20 000 places d'internat
- 10 millions de repas servis/an
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 129 lycées, 212 collèges et 187 écoles de la région Bourgogne-Franche-Comté

II. Les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire

❖ Prévenir et protéger

L'arrêt brutal de l'enseignement dans les lycées en mars dernier et les nombreuses semaines d'enseignement à distance qui s'en sont suivies ont profondément marqué l'année scolaire 2019-2020. Le virus circule toujours et **la Région, en tant qu'acteur du service public de l'éducation, reste vigilante sur l'évolution de la situation sanitaire en lien avec les autorités académiques et l'Agence Régionale de Santé.**

Pour permettre une bonne mise en œuvre des mesures sanitaires, une **campagne de vérification des points d'eau** a été menée afin de s'assurer de leur bon fonctionnement pour la rentrée scolaire et permettre le nettoyage des mains. **Les agents de la Région ont toutes et tous été équipé-e-s de masques lavables** et appliquent le protocole sanitaire en vigueur.

Pour la rentrée, chaque établissement est par ailleurs doté d'un stock de masques lavables à destination des élèves, pour des besoins ponctuels (quantité : 25 % de l'effectif du lycée).

❖ Faciliter l'enseignement à distance

La fermeture des établissements en mars dernier a nécessité la mise en place rapide et massive de l'enseignement à distance. Eclat-BFC offre un périmètre fonctionnel large adapté aux besoins des usagers : **des services de communication** pour développer et renforcer les liens au sein de la communauté éducative (site web, messagerie, formulaire, outil collaboratif...), **des services pédagogiques** permettant un accompagnement des élèves (classeur pédagogique, exerciceur, quiz, cahier de texte...).

Les capacités de l'ENT Eclat-BFC ont été considérablement renforcées pendant le confinement. **De 30 000 utilisateurs par jour, le système a pu progressivement absorber plus de 90 000 utilisateurs.** Les fonctionnalités de la plateforme évoluent régulièrement pour améliorer les usages existants et développer de nouveaux services.

Pour faire face aux inégalités en matière d'accès aux outils numériques, la Région a immédiatement mis en place le **prêt de matériel informatique pour les familles** qui en avaient besoin. **Près de 1 000 ordinateurs ont ainsi été reconfigurés par les agents de la Région.**

III. Tous les travaux ont repris

L'action dans les lycées représente un **budget global de plus de 307 M€** pour la Région Bourgogne-Franche-Comté. Il couvre aussi bien le fonctionnement des établissements que les investissements dans les équipements ; l'entretien, la réhabilitation et la rénovation des bâtiments, la sécurisation et la mise en accessibilité ; les équipements numériques et leur maintenance ; et bien sûr l'emploi des agents des lycées qui représentent près des trois quarts des effectifs régionaux.

Depuis 2015, la Région s'est engagée à investir **100 M€ par an pour la réhabilitation, la modernisation et la rénovation des bâtiments.**

Suite à l'arrêt des chantiers pendant le confinement, un protocole très strict a été mis en place pour reprendre peu à peu l'activité sur les différents sites. À l'heure actuelle, **tous les chantiers ont repris avec les précautions sanitaires nécessaires.**

Les principaux chantiers achevés ou en cours à la rentrée 2020-2021 :

- Lycée Général et Technologique Carnot à Dijon (21) : rénovation des façades et des fenêtres (coût de l'opération 6,8 M€)
- Lycée Pasteur à Besançon (25) : modernisation des bâtiments Ducat (10,3 M€)
- Lycée Germaine Tillion à Montbéliard (25) : restructuration de l'internat et du service de restauration (13 M€)
- Lycée Jules Haag à Besançon (25) : restructuration demi-pension (6,8 M€)
- Lycée Edgar Faure à Morteau (25) : réaménagement site du haut (21 M€)
- Lycée Duhamel à Dole (39) : modernisation restauration et augmentation capacité d'hébergement (12,8 M€)
- Enil Bio à Poligny (39) : restructuration du site (8,25 M€)
- Lycée Bérégovoy à Nevers (58) : reconstruction de l'externat (4,5 M€)
- Lycée Fertet à Gray (70) : restructuration du bâtiment Boichut (17,8 M€)
- Lycée Polyvalent Henri Vincenot à Louhans (71) : réfection des toitures et des façades des bâtiments (2,4 M€)
- Lycée Général et Technologique Lamartine à Mâcon (71) : création de vestiaires, du local de convivialité destiné aux ATTEE et réaménagement de la zone de stockage en restauration (975 k€)
- Lycée Janot à Sens (89) : Restructuration du service de restauration / amélioration thermique des bâtiments (9 M€)
- Lycée agricole Terres de l'Yonne d'Auxerre-Venoy (89) : reconstruction de la stabulation pour la conversion du cheptel en bio (1,5 M€)

IV. La Région aux côtés des familles pour préserver leur pouvoir d'achat

❖ **Pas d'augmentation des tarifs, une tarification sociale plus juste**

Les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas augmenté depuis 2018 et ils sont identiques dans tous les lycées de Bourgogne-Franche-Comté.

Les familles boursières perçoivent depuis 2020 une aide unique, forfaitaire et annuelle, dont le montant est dégressif en fonction du niveau de bourse de l'élève. Pour une famille dont l'enfant est boursier à l'échelon 1, le forfait déjeuner de 5 jours revient à 50 €/an, pour les familles dont l'enfant est boursier des échelons 2 à 6, la demi-pension est gratuite après perception de la bourse et de l'aide régionale. Pour les familles dont l'enfant n'est pas boursier, le forfait 5 jours revient à 585 € pour l'année scolaire.

Concernant l'internat dont les tarifs sont en cours d'harmonisation à l'échelle régionale, la facture pour les élèves boursiers varie entre 26 €/an (échelon 6) pour les tarifs les plus bas à 757 €/an (échelon 1) pour les tarifs les plus élevés.

❖ **Réduire la facture de la rentrée**

Pour les jeunes inscrit·e·s en **filières professionnelles**, la Région participe à la **prise en charge de tout ou partie du premier équipement professionnel**. Sont éligibles les filières relevant de l'Education nationale et de l'Agriculture (enseignement public et privé) nécessitant un équipement coûteux. Sont concernées : les sections industrielles, bâtiment, automobiles, hôtelières, sanitaires et sociales... Les achats sont ciblés pour l'acquisition en priorité d'équipements individuels de protection pour l'élève mais aussi pour l'acquisition d'équipements collectifs qui deviennent propriété des lycées.

La Région met également en place les mesures nécessaires pour que les **manuels scolaires** et les **ressources pédagogiques** en général restent **gratuits pour les familles**, et ce malgré la réforme des programmes du baccalauréat général, technologique, et professionnel pour 2020-2021.

Enfin, les jeunes bénéficient de nombreuses aides de la Région, notamment de conditions préférentielles pour accéder à la culture et au sport (carte Avantage jeunes) et pour se déplacer, en TER ou en car sur le réseau Mobigo, sans oublier l'aide au permis de conduire.

❖ **Un transport scolaire régional gratuit et facilité**

• **Chiffres clés**

- Plus de 128 000 élèves transportés, dont 5 000 élèves sur le réseau TER
- 39 000 lycéens pris en charge (lycées généraux, technologiques et agricoles)
- 3 300 circuits scolaires organisés
- 135,8 millions d'euros pour l'exploitation des lignes routières scolaires (budget 2020)

- **Gratuité des transports scolaires**

La gratuité des transports scolaires est reconduite sur les sept territoires du périmètre de compétence de la Région (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne).

Seuls les élèves « ayants-droit » répondant aux critères du règlement régional de leur territoire bénéficient de cette gratuité.

Les territoires couverts par un réseau urbain ne sont pas concernés par cette mesure, ainsi que le Territoire de Belfort. Ces autorités organisatrices de la mobilité décident des tarifications applicables sur leur réseau de transport respectif.

- **Un système de billettique avec la carte de transport sans contact**

La nouvelle carte sans contact introduite en 2019 pour tous les élèves transportés sur les circuits scolaires est désormais totalement déployée et l'outil billettique 2 *School* sera désormais exploité sur l'ensemble du territoire après un déploiement progressif en 2019-2020 sur plus de 2 220 véhicules et plus de 110 000 cartes sans contact activées.

La carte de chaque élève est ainsi valable pendant tout le cycle de scolarité ; elle doit être présentée devant le valideur à chaque montée dans le car.

Ce système renforce la sécurité des élèves transportés tout en permettant d'avoir accès à de nouveaux services, à savoir :

- Obtenir une liste nominative d'élèves à bord en cas d'incident ;
- Prévenir les familles de tout type d'événement par l'envoi de SMS ;
- Permettre un suivi du car en temps réel grâce au flashcode disponible sur la carte de transport ou sur le site internet de la Région.

Pour mémoire :

La procédure d'inscription aux transports scolaires est dématérialisée et la carte de transport des nouveaux élèves leur est envoyée à leur domicile.

Pour en savoir plus : www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport.

V. Les lycées au cœur de la transition énergétique et écologique

❖ Accompagner la restauration scolaire vers l'approvisionnement local et bio

S'approvisionner, préparer et servir des repas issus d'une agriculture de proximité, si possible biologique, est une nécessité pour défendre les terroirs régionaux, préserver notre écosystème et sa biodiversité, pour assurer aux agriculteurs des débouchés dans la restauration collective, mais aussi pour la santé de tous et le plaisir gustatif !

L'alimentation de proximité est soutenue à travers le Programme Régional d'Alimentation de Proximité, et la mise en place d'initiatives locales comme les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Parce que les lycées doivent être au cœur de ces démarches, la Région conditionne sa participation financière aux PAT à l'inclusion des lycées du secteur concerné dans chaque projet.

Dans les lycées, cette volonté se décline dans la charte régionale « Qualité de la **restauration scolaire durable et de proximité** » votée en 2018 qui promeut trois grands objectifs : 1) la qualité

gustative ; 2) la qualité de service et 3) la durabilité de la restauration scolaire (lutte contre le gaspillage).

Les principes récents de la loi EGALIM d'atteindre dans la restauration scolaire 50 % de produits d'origine locale et de 20 % de produits issus de l'agriculture biologique sont portés depuis 2015 en région Bourgogne-Franche-Comté. Chaque établissement étant autonome pour mener sa politique d'achats, la Région a orienté ses efforts dans deux directions : la structuration de la production et de la distribution pour la restauration collective et l'accompagnement des lycées.

1) L'accompagnement des plateformes de produits locaux et bio pour faciliter la mise en relation des producteurs et de la restauration collective

Pour faciliter l'accès de la restauration collective à l'approvisionnement en produits locaux et bio, la **Région Bourgogne-Franche-Comté promeut les plateformes qui permettent la mise en relation directe des producteurs et de la restauration collective** (lycées mais aussi collèges, Ehpad, centres hospitaliers...). Objectif : avoir accès à une offre plus large et des facilités de commande et de fourniture de ces produits pour les acheteurs, trouver pour les producteurs de produits locaux ou bio de nouveaux débouchés et limiter les intermédiaires.

La Région adhère ainsi à l'association Agrilocal qui accompagne chaque département dans sa démarche de promotion des circuits courts notamment au moyen d'une plateforme dédiée. En matière de production, de commande et d'acheminement des produits biologiques locaux, elle soutient également à hauteur de 45 000 € la création d'une nouvelle plateforme destinée à l'agriculture biologique : « **Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté** ». **Opérationnelle depuis janvier 2020**, elle permet la mutualisation de l'organisation logistique et commerciale de la production biologique de Bourgogne-Franche-Comté, facilitant la distribution en circuits courts pour les restaurants collectifs.

Pour en savoir plus : <https://www.agrilocal.fr/>

<https://www.mangerbiobfc.fr/>

2) L'accompagnement des établissements

La Région dédie trois **techniciens spécialisés** pour conseiller les équipes de restauration (menus, produits, saisonnalité, mais aussi équipement, organisation...) et a mis en place un **logiciel de traçage de l'origine des produits** (Easily) pour suivre sa progression et agir sur l'approvisionnement de l'établissement. Elle incite également à organiser des **rencontres avec les producteurs locaux et avec les filières locales, telles que celle de la viande par exemple**. Elle a constitué un **groupe de chefs de cuisine** qui élaborent des menu-types garantissant l'utilisation de produits locaux et de saison.

❖ Un grand virage dans la consommation énergétique des établissements

Les lycées sont au cœur de la stratégie régionale de transition énergétique actée depuis décembre 2017. Sobriété, efficacité et recours aux énergies renouvelables sont les grands principes de cette stratégie qui doit contribuer à faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive. La Région fait de ses lycées les démonstrateurs de cette stratégie, mais aussi un important levier pour

structurer, via la commande publique, les compétences en matière de rénovation énergétique dans le bâtiment et la structuration d'un marché de l'énergie verte de proximité.

- **Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments**

Outre toutes les actions d'audit, de suivi de consommation et d'incitation à la sobriété énergétique, la Région est engagée dans la rénovation énergétique de ses bâtiments. Toutes les opérations de travaux, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitation, reposent sur la prescription de travaux d'économies d'énergies reconnus par les labels Effinergies, et notamment le label BBC Réhabilitation pour les restructurations lourdes et les rénovations (permettant 40% d'économies d'énergie par rapport aux travaux classiques).

- **Massifier l'usage des énergies renouvelables : consommer et même produire autrement !**

La moitié des lycées de Bourgogne-Franche-Comté doit être raccordée à un réseau de chaleur urbain, réseaux qui utilisent à l'heure actuelle une majorité d'énergies renouvelables ou de récupération dans leur mix énergétique. À ce jour, 43 sites sont raccordés, 9 en cours de raccordement, 19 en étude et 13 en prospection.

Le recours aux énergies renouvelables s'intensifie avec le **doublement du nombre de chaufferies biomasse** déjà construites (9 sont actuellement en service). D'autre part, **un grand plan de solarisation des toitures des lycées a été inscrit dans le budget 2020 et fera partie du Plan de relance régional**. Tous les travaux de toiture intègrent désormais l'installation de panneaux photovoltaïques et une vingtaine d'établissements sont d'ores et déjà en autoconsommation. Depuis 2017, la Région fait partie de la dizaine de collectivités engagées dans l'**expérimentation nationale syNergie** qui a incubé la création d'un opérateur auto-fournisseur d'énergie, Selfee. Cette initiative permet d'**acheter et de consommer directement l'électricité renouvelable qui sera produite par ces nouvelles installations solaires**.

- **Sensibiliser, inciter, promouvoir les initiatives en faveur de la transition**

La sensibilisation des publics s'opère notamment à travers la démarche régionale « Ecolycée » qui se déploie chaque année davantage. Cette labellisation incite la communauté éducative et les lycéens à s'organiser pour **proposer des initiatives innovantes et partagées** au sein des établissements, comme des opérations de **lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction et le traitement des biodéchets, la préservation et la valorisation de la biodiversité**. À la fin de l'année scolaire 2019-2020, 72 lycées avaient intégré la démarche et 26 étaient détenteurs du label « Ecolycée ».

Depuis 2018, la Région organise chaque année le **concours « POTES en herbe »** à destination des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté. Les « Pionniers Ordinaires de la Transition Énergétique (POTES) », organisé avec Energy Cities et en partenariat avec l'ADEME, invite les jeunes à devenir acteurs de la transition énergétique. Le concours 2020 sur le thème « Quel chemin pour un avenir énergétique souhaitable pour la Région Bourgogne-Franche-Comté ? Imagine une ou plusieurs solutions pour y arriver » a été remporté par le lycée Olivier de Serres de Quetigny. **La troisième édition sera lancée fin 2020.**

Enfin, **cinq lycées¹ pilotes** en Bourgogne-Franche-Comté sont désormais équipés de **stations de stockage d'énergie et de quadricycles à hydrogène**. Ces stations qui utilisent un système hybride hydrogène/batteries permettent de faire le plein des véhicules et servent de **démonstrateurs**. Elles

¹ Lycée Germaine Tillion à Montbéliard (25) ; Lycée Jacques Duhamel à Dole (39), Lycée Louis Davier à Joigny (89), l'EPLEFPA Terres de l'Yonne d'Auxerre (89) et Lycée Pierre Bérégovoy à Nevers (58).

illustrent la capacité du territoire à fédérer les acteurs de la filière hydrogène (notamment 17 entreprises ainsi que l'Université Technologique de Belfort Montbéliard) et servent de **support pédagogique pour les enseignants et les élèves**.

VI. La Région s'engage pour accompagner les jeunes dans leur orientation

Coordinatrice du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) depuis 2014, la Région a vu ses compétences renforcées avec la loi du 5 septembre 2018 « liberté de choisir son avenir professionnel ». Elle est chargée de promouvoir auprès des jeunes la découverte des métiers et des formations. Dans ce cadre, l'action régionale vise à rendre les informations lisibles et accessibles au plus grand nombre et à lutter contre les stéréotypes et les inégalités dans les choix d'orientation.

Plusieurs services sont d'ores et déjà déployés à l'attention de tous les publics :

- un numéro unique d'information : 09 71 04 73 78 (prix d'un appel local)
- un portail internet : www.orientation-formation-emploi.org,
- un outil numérique bourgogne-franche-comte.cleor.org, CLEOR – « Les clés de l'évolution et de l'orientation » ; dont la nouvelle version, mieux adaptée aux besoins du public jeune, sortira fin 2020.

La Région poursuit plusieurs objectifs :

- **Renouveler les approches pour présenter les métiers et les formations sur les territoires en permettant la découverte du monde du travail et en se confrontant à la réalité des métiers par le geste et les approches ludiques (notamment grâce à la réalité virtuelle).**
- **Valoriser l'excellence des métiers et les gestes professionnels en faisant des Olympiades des métiers une vitrine pour la promotion, l'observation des gestes professionnels et la découverte de l'excellence des métiers.**
- **Accroître la visibilité de l'information et donner les mêmes chances à tous d'observer et expérimenter les métiers et faciliter l'accès à l'information**
 - En réunissant sur Eclat-BFC l'accès à toutes les sources d'informations disponibles sur les filières, les métiers et les secteurs qui recrutent en Bourgogne-Franche-Comté.
 - En proposant aux établissements une aide au transport des élèves lors des forums sur l'orientation et les métiers qui sont organisés sur le territoire. Cette aide s'élève à 50 000 € pour l'année scolaire 2020-2021.

Les domaines d'excellence régionale sont également valorisés afin de promouvoir les filières locales qui recrutent. La Région soutient les six Campus des métiers et des qualifications (chacun à hauteur de 15 000 € par an) qui structurent l'offre de formation entre acteurs économiques, de la formation et de l'enseignement autour de thématiques de pointe en Bourgogne-Franche-Comté : Alimentation, goût, tourisme ; Industrie technologique innovante et performante ; Maroquinerie et métiers d'Art ; Microtechniques et systèmes intelligents ; Mobicampus "automobile et mobilités du futur" ; Territoire intelligent

La Région soutient également les initiatives visant à promouvoir les métiers et les filières économiques régionales, comme la création d'une unité mobile sur l'industrie du futur 4.0 par l'UIMM 25 et les CFAI (participation Région : 600 000 €, soit 50 % du coût global du projet) ou la campagne de promotion des métiers de la vigne et du vin par la CAVB (Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne) qui est lancée à cette rentrée 2020-2021 et pour laquelle la Région a participé à hauteur de 30 000 €.

VII. Contribuer à l'éducation et à la réussite scolaire des lycéens

Parmi les priorités définies par la Région, le **soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle, sportifs, la sensibilisation au développement durable** et à la promotion de **l'égalité entre les femmes et les hommes** ont fait l'objet d'une attention particulière.

On peut notamment citer :

- **EVEIL** (Enveloppe pour la Vie, l'Epanouissement et l'Implication des Lycéens), qui permet aux établissements de recevoir une subvention régionale pour réaliser des actions dans les domaines de la citoyenneté, de la lutte contre les discriminations, du respect de l'environnement, de la solidarité, des usages du numérique ou de tout autre domaine défini avec l'établissement (relation écoles-entreprises, devoir de mémoire, etc.).
- **La promotion de la littérature, de la lecture et de la création contemporaine francophone** avec « L'échappée littéraire : Prix des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté », en partenariat avec les autorités académiques, la DRAAF et la DRAC.
- **La promotion de l'expression musicale en groupe** au lycée avec le concours régional « L'échappée musicale ».
- **L'éducation aux médias et à l'information** avec le concours « Bourgogne-Franche-Comté Reporter » développé avec le CLEMI (Centre pour L'Education aux Médias et à l'Information, service du rectorat).
- **Le soutien aux actions à l'éducation à l'environnement**

La Région soutient les séjours des jeunes dans les centres agréés pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (45 € d'aide régionale par élève pour les trois premiers jours du séjour).

Sans oublier la démarche régionale « Ecolycée » et les « POTES en herbe » (déjà évoqués).

VIII. Mardi 1^{er} septembre : les visites de rentrée

❖ **La présidente de Région dans le Doubs et en Saône-et-Loire**

À l'occasion de la rentrée, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, visite deux établissements :

➤ **Dans le Doubs :**

Accompagnée de Jean-François Chanet, recteur de la région académique, chancelier des universités et de **Stéphane Guiguet**, vice-président de la Région en charge des lycées et de l'apprentissage, elle visite, à **10 heures**, le **lycée général et technologique Louis Pergaud, 91-93 boulevard Léon Blum à Besançon.**

➤ **En Saône-et-Loire :**

Accompagnée de **Stéphane Guiguet**, vice-président de la Région en charge des lycées et de l'apprentissage, elle visite, à **14h30**, le **lycée agricole Lucie Aubrac (Agro Bio Campus Davayé), 46 rue des Poncétys à Davayé.**

❖ **Les déplacements des vice-présidents et conseillers régionaux délégués**

➤ **En Côte-d'Or :**

Michel Neugnot, 1^{er} vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, accompagné de **Nathalie Albert-Moretti**, rectrice de l'académie de Dijon, chancelière des universités, visite, à **10h30**, le lycée polyvalent **Etienne-Jules Marey, 5 rue du 16^e Chasseurs à Beaune.**

➤ **En Haute-Saône :**

Loïc Niepceron, conseiller régional de la Région Bourgogne-Franche-Comté délégué à l'éducation, visite, à **11 heures**, le lycée polyvalent **Louis Aragon, rue Pierre Mendès France à Héricourt.**

➤ **Dans le Jura :**

Valérie Depierre, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des formations sanitaires et sociales, des personnes handicapées, visite, à **14h30**, le lycée polyvalent **Hyacinthe Friant, 3 rue Hyacinthe Friant à Poligny.**

➤ **Dans la Nièvre :**

Sylvain Mathieu, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge du bois, de la forêt et de la montagne, visite, à **14h30**, le lycée agricole de **Nevers-Cosne-Challuy, 243 route de Lyon à Challuy.**

➤ **Dans le Territoire de Belfort :**

Maude Clavequin, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'université et de l'évaluation, visite, à **10h30**, le lycée général et technologique **Condorcet, 13 avenue Roosevelt à Belfort.**

➤ **Dans l'Yonne :**

Frédérique Colas, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la transition écologique et de l'environnement, visite, à **14h30**, l'**EREA Jules Verne, 13 rue Jules Verne à Joigny.**

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08